

Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero
Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft
Band: 8 (1894)

Artikel: La "fontaine" : étude héraldique faite d'après d'anciens documents
Autor: Bugnion, Charles-Auguste
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-789538>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

mais je risquais d'aller sur les brisées de notre collègue M. Gautier, dont le livre : *Les armoiries et les couleurs de la Confédération et des cantons suisses* restera un ouvrage classique sur la matière. Nous y renvoyons nos lecteurs pour plus ample informé.

Jean GRELLET.

LA « FONTAINE »

ÉTUDE HÉRALDIQUE FAITE D'APRÈS D'ANCIENS DOCUMENTS

(avec une planche)

Chapitre I^{er}. — Origine de la fontaine comme pièce héraldique.

Les romans de chevalerie, aussi bien que les mythologies de l'antiquité, nous parlent de fontaines merveilleuses, séjours de nymphes, de sirènes et de dragons. Les unes avaient la vertu de rendre invulnérables ceux qui se plongeaient dans leurs ondes; d'autres guérissaient les souffrances du corps et même celles du cœur, en faisant oublier aux amants trop fidèles les cruels chagrins de l'amour.

Don Quichotte, le dernier des chevaliers errants, mentionne à plusieurs reprises ces fontaines enchantées, et nous savons que, voulant oublier à tout jamais son adorable Dulcinée, il but d'une source du Toboso, et, si largement, qu'il en mourut. S'adressant à Sancho :

« Nous sommes ici, mon fils, disait-il, dans la forêt des Ardennes, » et la fontaine que tu vois est l'ouvrage du sage Merlin; cet enchanteur » l'a faite exprès pour guérir un chevalier de ses amis de la passion » qu'il avait pour une princesse; car il faut que tu saches que cette eau » a la vertu de changer en haine le plus violent amour ». Tome 6^e. Ch. LXI.

Le « Roman de Merlin, » composé au XII^e siècle, nous montre ce fameux enchanteur ensorcelé à la fin par la fée Viviane auprès de la fontaine de Brocéliande, sise au milieu des vastes forêts de l'ancienne Bretagne. C'est là qu'il périt et que son esprit apparut longtemps aux mortels pour leur prédire l'avenir (Bouillet; dictionnaire historique).

L'eau tenait une place considérable dans les cérémonies qui entouraient l'ordination de chevalerie, comme en témoigne encore aujourd'hui le nom même de l'ordre du Bain, fondé en 1399.

Avant de recevoir, à genoux, la dernière accolade et d'entendre prononcer sur lui cette grande parole : « Sois chevalier, au nom de Dieu ! » le néophyte devait se plonger tout entier dans une onde pure : saint baptême, d'où il ressortait régénéré et bien préparé pour de nobles et valeureuses actions.

L'épée aussi, cette amie inséparable, devait être duement trempée avant de servir dans les combats.

C'est près des fontaines ou au bord des cours d'eau qu'avaient lieu les haltes des guerriers bardés de fer ; c'est là qu'ils se désaltéraient eux-mêmes et faisaient boire leurs destriers ; là encore, qu'après la bataille, ils venaient panser leurs blessures et laver leurs armes et leurs vêtements tachés de sang.

Les châteaux, les bourgs fortifiés renfermaient fréquemment, dans leurs enceintes, des sources, des puits ou des viviers, qui fournissaient spécialement en cas de siège, l'eau nécessaire aux défenseurs de la place. Témoins, dans nos contrées, les vieux castels de Wufflens, de Lucens, de Rue et autres.

Il est donc naturel de rencontrer, parmi les meubles héraldiques, une pièce destinée à représenter une fontaine, de même que l'on y trouve des puits ou des viviers, puisque ces objets étaient en relation journalière avec la vie chevaleresque et militaire du Moyen-Age.

Mais, fait extraordinaire, si la pièce subsiste encore aujourd'hui dans le répertoire héraldique sous ce nom de *fontaine*, qui décèle une origine française, ce n'est plus dans l'Armorial de France qu'il faut la chercher.

Elle paraît en avoir disparu déjà avant le XVI^e siècle. Les héraldistes les plus connus de cette nation, Palliot, le père Ménétrier n'en font pas mention, non plus que Vulson de la Colombière. Ce dernier l'a passée sous silence même dans son petit ouvrage où il semble qu'elle eût dû trouver sa place : « Recueil de plusieurs pièces et figures d'armoiries omises par les auteurs qui ont escrit jusques icy de cette science. » Paris, 1639.

Il en est de même des auteurs plus modernes qui ont suivi leurs traces ; et ce n'est que récemment que M. le comte Amédée de Foras a bien voulu la remettre en mémoire dans son bel ouvrage illustré « le Blason », livre de grand savoir, qui marque une étape nouvelle dans la connaissance raisonnée de la science des armes. L'auteur croit retrouver les traits effacés de la fontaine héraldique dans les armoiries, probablement parlantes, de plusieurs maisons françaises, telles que les Fontaine-Baquetot, Fontaine-Ramburelles, Fontaine-Lavagan, Fontenay, Fons, etc., hypothèse qui paraît avoir la valeur d'une réalité.

On est donc fondé à penser que la pièce de blason nommée fontaine a pris naissance en France, ce pays étant de l'aveu de tous le berceau de la science des armoiries, et que, de là, elle a été transportée en Angleterre.

Cette opinion me paraît appuyée par la citation suivante, tirée de l'ouvrage de M. S. T. Aveling : « Heraldry ancient and modern, Lon-

» don, 1892 : It is probable that for the introduction of arms into Eng-
 » land we are indebted to France. The extensive use of French words,
 » both ancient and modern, in our heraldic terms, goes far to prove
 » this ».

C'est aujourd'hui chez les Anglais, ce peuple conservateur par excellence, que nous constatons la présence de la fontaine ; et, bien qu'elle soit toujours une rareté, les Peerages anciens et modernes en fournissent plusieurs exemples. Les lords Stourton, les Cust, maison dont le chef est actuellement Lord Brownlow, les Osborne du Comté de Tipperary, les Smith du Comté de Lancaster, les Sykes du Comté d'York portent des fontaines dans leurs armoiries.

L'héraldiste allemand Spener a connu également cette pièce et en a donné une description.

Chapitre II. — Auteurs anciens qui ont décrit la fontaine.

Cherchons maintenant dans les vieux auteurs ce qu'ils disent de la fontaine, en commençant par les Anglais, qui sont les plus anciens, et en passant ensuite à Spener, l'excellent héraldiste allemand. Nous conserverons pour ces citations l'orthographe originale du latin, de l'anglais et du français ; car nous aurons affaire à ces trois langues.

Nicolas Upton, Anglais, guerroya dans sa jeunesse hors de sa patrie, et assista en 1428 au siège de la ville d'Orléans, dans l'armée commandée par ces chefs illustres Montaigu, Salisbury, de la Poole et Talbot. Il entra plus tard en religion et devint chanoine et précenteur du célèbre évêché de Salisbury ; chargé par cette Eglise, en 1452, d'une mission à Rome, auprès du pape Nicolas V, il fut rappelé et revint en Angleterre en 1453 ; la même année, il siégea deux fois au Chapitre ; dès lors on ne trouve plus trace de lui, ce qui donne à penser qu'il mourut peu après. Dans son traité *De Militari Officio*, Liv. IV, page 241, il s'exprime comme suit :

« De armis fontalibus : Sunt tamen quidam qui portant tales figuras
 » rotundas, que figure vocantur fontes, ut hic, que semper debent esse
 » istius coloris, et picture, propter illud quod representant aquam fonta-
 » lem. Et *Portat Tres Fontes in Campo Aureo*. Nec est necesse dicere
 » colorem fontium, quia fontes sunt semper albi coloris. Et Gallice sic.
 » *Il port d'or et trois fonteyns* ».

L'auteur place cet article après ceux relatifs à d'autres pièces rondes, boules, tourteaux, et avant celui des annelets. (Pl. fig. 1).

Le témoignage d'Upton a une grande importance ; car c'était un personnage bien placé pour connaître les lois de l'héraldique, qu'il avait vue pratiquée par les hérauts d'armes des armées anglaises. De plus c'était un homme instruit, un clerc, bien versé dans la science du XV^e

siècle. L'exemple qu'il choisit nous montre, probablement à dessein, les trois fontaines posées sur champ de métal, ce qui ne donne pas lieu à enquerre, le blanc étant, à ses yeux, la couleur naturelle de l'eau.

Le traité *De Militari Officio* a été imprimé pour la première fois plus de deux siècles après la date de sa composition, en 1654, par les soins d'Edouard de la Bisse ou de la Bische, en latin Edoardus Bissœus, qui l'accompagna de savants commentaires « In Nicholaum Uptonum Notæ ». Ce livre, très bien illustré de blasons, de figures de chevaliers, de vieux sceaux et autres monuments antiques, renferme encore deux autres écrits : *Johannis de Bado Aureo Tractatus de Armis* et *Henrici Spelmanni Aspilogia*, sur lesquels nous aurons à revenir.

Dans ses « Notæ », Bissœus parle à son tour de la fontaine comme suit, en citant d'exemple les armes des Lords Stourton : Stourton

« Stourton, inquit⁽¹⁾ Camdenus, sedes Baronum de Stourton, quos ad » hanc dignitatem evexit Henricus sextus, etc. Nomen locus invenit a » Stour flumine, quod sub hoc e sex fontibus ebullit, quos *in suum* » *clypeum nigrum, areola aurea transverse interjecta, Stourtoni Domini* » *loci, transtulerunt. Stourton, de sable, à une bande d'or, accompagnée* » *de six fontaines au naturel* ».

John Burke nous apprend dans son *Peerage*, page 960 de l'édition de 1842, que cette famille occupait déjà un rang considérable antérieurement à la conquête. Botolph Stourton s'opposa à Guillaume-le-Conquérant et, ayant rompu les digues de la Severn, entra dans la ville forte de Glastonbury, où il se défendit victorieusement contre l'envahisseur, l'amenant ensuite à composition.

John de Stourton, son descendant, lord du manoir de Preston au Comté de Wilts (Angleterre), prit part aux guerres d'Aquitaine dans la 37^{me} année du règne d'Edouard III.

Le petit-fils du précédent, Sir John Stourton, chevalier, vaillant soldat et habile homme d'Etat, fut élevé à la pairie sous le titre de Baron Stourton le 26 mai 1455 par le Roi Henry VI, en considération de ses éminents services. Le chef du nom et des armes siège aujourd'hui à la Chambre des Lords sous les titres de Baron de Mowbray et Stourton, les anciennes baronnies de Mowbray et de Segrave lui ayant été dévolues en 1878.

Un livre rarissime, écrit dans le style naïf des anciens âges et grossièrement illustré, imprimé déjà en 1486 dans la célèbre Abbaye de Saint-Albans, **The Boke of Saint-Albans** by Dame Juliana Berners

(1) Le passage cité de Guilhelmus Camdenus ou Camden, se trouve dans son savant ouvrage « *Britannia* », description historique et topographique du Royaume-Uni, qui a eu plusieurs éditions, la première en 1586. Camden vivait du temps de la reine Elisabeth, qui lui donna l'office du Roy d'Armes sous le titre de « *Clarencieux* ». Il mourut en 1623, et fut enterré avec pompe dans l'Abbaye de Westminster.

containing treatises on hawking, hunting and cote armour, ce que nous traduisons : Le livre de St-Albans par dame Juliane Berners contenant des traités sur la chasse au faucon, la chasse à courre et les armoiries parle aussi de la fontaine en ces termes :

« Off fontans or wellis here I will speke. Neu the les ther be itan »
 » nobull men the wich beer sich rounde figuris. The wich figuris
 » ar calde fontanys or wellis as here apperis. The wich fontans eumore
 » most be of whyte colowre for the thyng the wich they represent. for
 » they represent eumore the colowre of the water of a well the wich is
 » white. And of hym yt beris thes armys ye most say in latyn thus
 » Portat tres fontes in campo aureo. Gallice sic Il port dor et trois fon-
 » teyns. Anglice sic of golde and iij wellis ». (Pl. fig. 2).

Ce que l'on peut traduire ainsi :

Je vais parler maintenant des fontaines ou puits : Il y a quelques gentilshommes qui portent des figures rondes, lesquelles sont appelées fontaines ou puits, comme on les voit dessinées ici ; et ces fontaines doivent toujours être de couleur blanche, à cause de ce qu'elles représentent ; car elles représentent toujours la couleur de l'eau d'un puits, qui est blanche. Et vous devez blasonner ces armes en latin comme suit : Portat tres fontes in campo aureo. En français ainsi : Il porte d'or & trois fontaines. En anglais ainsi : of golds and three wells.

L'imprimeur du livre de St-Albans le termine par cette phrase en Anglais : « Ici finit le livre de Blason d'armoiries traduit et compilé à St-Albans ; » ce qui suggère à un savant anglais l'affirmation que ce traité a été extrait ou compilé de plusieurs manuscrits en langue française. (Voir la préface de l'édition fac simile de 1881, page 13.)

On pense que dame Juliane Berners connaissait aussi le traité d'Upton, dans lequel elle paraît avoir largement puisé.

Un autre traité qui peut remonter à la même époque soit au XV^e siècle *Magistri Johannis de Bado Aureo tractatus de armis cum Francisco de Foveis*, mentionne la fontaine en ces termes, page 40 :

« Sunt et alii qui fontes portant ut hic, vel talia signa que designant »
 » prudentiam. Et tunc in illis dic, quod arma fuerunt portantibus assi-
 » gnata propter suam prudentiam et sufficienter patet per ea que dixi in
 » precedentibus. Et sic portat sex fontes de argento in campo nigro. Et
 » Et Gallice sic *Il port de sabill sex fonteyns d'argent* ». (Pl. fig. 3).

Voilà une source d'information différente des deux précédentes. L'auteur, dont le nom de Bado Aureo n'est pas autrement connu et pourrait être même un pseudonyme, cite un nouvel exemple, où les fontaines se trouvent sur champ de sable. De plus, il en blasonne l'émail : de argento.

Il ne place pas non plus la fontaine avec les autres meubles

ronds, tourteaux, annelets, bezants, comme les deux auteurs précédents, mais après les fasces et les barres et avant le fretté, etc.

Que dire de cette explication symbolique : *talia signa designant prudentiam* (car nous n'avons pu trouver ce passage auquel il fait allusion)? Au premier abord, elle paraît n'avoir aucun sens raisonnable. Je pense qu'il faut pour la comprendre nous reporter au temps où elle a été écrite et nous souvenir que le blason était à l'origine une science toute militaire, comme son nom « *arma* », armes, armoiries l'indique bien. Il s'agit probablement ici de la prudence militaire, de la prudence du chef qui doit penser aux conditions d'existence de la garnison, la pourvoir de l'eau nécessaire à sa subsistance et tenir ses fossés de défense bien remplis.

Dans son chapitre intitulé *De colore albo*, Upton écrit ces lignes qui jettent quelque lumière sur la symbolique de la fontaine : « *Huius autem coloris appropriatur quidam lapis preciosus, qui est berillus : cuius decem sunt species, ut refert Ysidorus: Sed ille berillus optimus est, qui colorem habet aqueum ad modum cristalli cuius virtus est contra pericula hostium ac contra lites; reddit que portantem invictum, et confert ingenium bonum* ».

Voilà les idées qui avaient cours au temps où les chevaliers se promenaient en vêtements blasonnés. Tout comme les ondes des fontaines, le béryl, pierre fine de couleur aqueuse et semblable à du crystal possède une vertu magique contre les périls de la guerre, les démêlés judiciaires, rend invulnérable celui qui le porte, et l'anime d'un heureux génie.

Cette corrélation sympathique entre des formes, des couleurs, des objets et des vertus est peu sensible aujourd'hui à nos esprits positifs, et les auteurs modernes n'y voient volontiers qu'aberration ou folie ; mais le moyen-âge en jugeait autrement. Ne devons-nous pas, pour comprendre les mystères du blason essayer de pénétrer dans le sanctuaire de la pensée des siècles antiques ; remonter jusques aux idées pour être en mesure d'en bien apprécier les manifestations héraldiques?

Henri Spelmann, issu d'une famille ancienne et distinguée du comté de Norfolk, renommée pour ses belles propriétés terriennes, a écrit son *Aspilogia* à la fin du XVI^e siècle. C'est un livre savant témoignant d'une connaissance approfondie de l'antiquité. Nous y lisons :

« *Pilarum formâ fontes gestantur, semper albi, undulatis lineolis transcripti, quos Franciscanus prudentiam interpretatur, nos copiam et ubertatem. In clypeo baronum de Sturton qui niger est, bis conspiciuntur diagono aureo interjecto* ».

Nous trouvons donc ici une nouvelle interprétation de la signification de la fontaine. L'idée militaire est remplacée par une notion plus

moderne, plus générale. La fontaine est, aux yeux de Spelmann, le symbole de l'abondance et de la fécondité, idée que nous allons retrouver avec plus de développements dans l'ouvrage qui suit.

John Guillim, poursuivant d'armes et faisant ainsi partie par ses fonctions du Collège héraldique officiel d'Angleterre, a écrit *A Display of Heraldrie*, livre qui a eu de nombreuses éditions. J'ai sous les yeux la 4^{me}, fort bien illustrée, et datée de Londres 1660.

On lit à côté du blason de Stourton, page 118 :

« He beareth, Diamond, a bend, Topaz, between six Fountaines,
 » proper, borne by the L. Sturton. These six Fountaines are borne in
 » signification of six springs, etc. And to this head are referred Spaciosa
 » Maria, Vada speciosa, Fluvii lati, Fontes grati: The spacions Seas,
 » the bonteous Shallowes, Rivers spreading, Fountaines plasing. The
 » Sea is the Riches of a Kingdome, and a fair River is the Riches of a
 » Citie : and therefore their Waves are held good bearing for one that
 » hath done service upon either ».

« Fresh and sweet Waters are rekoned amongst Gods peculiar
 » blessings promited to the observers of his Lawes, and those of chiefest
 » ranke; for the Lord thy God bringeth thee into a good land, a land
 » in the which are Rivers of Waters, Fountaines and depths that spring
 » ont of the Valleys and mountaines ». (Pl. fig. 4).

Ce que l'on peut traduire :

Lord Stourton porte de diamant à la bande de topaze entre six fontaines au naturel, ces six fontaines en représentation de six sources, etc. Il faut ranger sous ce titre les vastes mers, les gués agréables, les larges rivières, les gracieuses fontaines. La mer est la richesse d'un royaume et une belle rivière est la richesse d'une ville, c'est pourquoi on trouve que leurs ondes conviennent, comme blason, à celui qui a navigué sur elles.

Des eaux fraîches et douces sont comptées parmi les bénédictions particulières de Dieu, promises à ceux qui observent ses lois, et des plus précieuses. Car le Seigneur ton Dieu t'amènera dans un bon pays, un pays dans lequel il y a des cours d'eau, des fontaines et des sources jaillissant des vallées et des montagnes ». Lévitique.

Guillim place la fontaine dans le chapitre des quatre éléments (le feu, l'air, l'eau et la terre) après les « flammes » et avant les « rochers. »

Il généralise encore l'explication donnée par Spelmann; ce n'est plus la fontaine, pièce héraldique qu'il a vue, mais l'eau comme élément de la nature, formant les mers, les rivières, les sources ou fontaines, richesses du royaume et bénédictions d'En-Haut.

Citons encore le père de l'Héraldique allemande, le célèbre **Philippe**

Jacob Spener ; dans son ouvrage *Insignium Theoria seu Operis heraldici pars generalis*, page 275, § V de l'édition de 1690, nous lisons :

« Huc addamus fontes, vel arma fontalia, ut vocat Upton : de mi-
» lit. offic. l. 4, page 241. In his quærent prudentiæ vel ubertatis symbo-
» lum. Pinguntur vero fontes figura rotunda argentea quam plures
» transmeant ad modum fasciarum undulæ. Unde talis semper intelli-
» genda est, cum fontis mentio fit. Bissœus exemplum dat Baron de
» Stourton, etc. »

Spener ne nous donne pas de nouveaux renseignements ; il se contente de résumer ce que nous venons de trouver dans les citations du livre de Bissœus, les corroborant ainsi de son autorité.

Passant sur les auteurs du XVIII^e siècle, qui ne nous apprendraient rien de nouveau, nous arrivons à la définition de la fontaine, sous sa forme moderne, que nous trouvons dans l'*Heraldry* de Hugh Clark, édition de 1825, page 30, en ces termes :

« A fountain is drawn as a roundle barry wavy of six, argent and
» azure ». Ce qui doit se traduire ainsi : La fontaine est représentée par une figure ronde, fascée ondée de six pièces, argent et azur.

Remarquons en terminant ce chapitre que tous les auteurs précités disent *fontaine*, et pas fontaine héraldique, le mot seul leur paraissant suffisamment clair et précis, ce qui ne serait guère le cas aujourd'hui.

Chapitre III. — Du dessin et des émaux de la fontaine.

Désirant étudier les dessins et les peintures authentiques des armoiries des Lords Stourton, citées dans les auteurs anciens comme exemple de la fontaine héraldique ; je me rendis à cet effet, il y a quelques années, au « College of Arms » d'Angleterre, où je fus gracieusement reçu par le « York Herald », gentilhomme d'ancienne souche normande, chevalier profès de l'Ordre de Malte, aujourd'hui décédé.

Il me fit voir d'abord un manuscrit in-folio très précieux, datant de 1490 environ, armorial en parchemin, portant pour titre : « Prince Arthur », et qui servait à l'instruction du fils aîné du roi Henry VII. Les armes Stourton s'y trouvent, folio 150, et je les reproduis ici fidèlement. (Pl. fig. 5).

On voit qu'à cette époque ancienne la fontaine était représentée par une pièce ronde d'argent, traversée d'ondulations azurées, en nombre indéterminé, figure assez semblable à un étang ou source naturelle.

Pas question encore de fascé ondé régulier, ni du nombre six, admis par l'héraldique anglaise moderne pour le nombre des fascés, choses qui furent déterminées seulement plus tard, graduellement, ensuite du besoin qu'éprouve la science héraldique de préciser tout ce qui touche aux figures dont elle se sert.

Dans un autre manuscrit que j'ai examiné, datant de l'époque d'Henry VIII, les armoiries de Stourton se voient à la page 57, dessinées en noir, exactement comme dans l'exemple précédent; l'écu est composé de nombreux quartiers, Stourton figurant au premier.

Dans une patente, que j'ai vue aussi, datée de 1573, octroyée à Robert Waterhouse par Sir Gilbert Detike, roi d'armes « de la Jarretière », les fasces ondées des fontaines sont au nombre de dix.

J'ai trouvé dans un autre manuscrit du « College of Arms », datant de 1690, le blason d'une famille anglaise avec la fontaine traversée de deux fasces ondées seulement.

Si nous examinons les blasons gravés qui accompagnent les éditions imprimées des traités mentionnés dans notre chapitre II, nous voyons que celles du XV^e siècle montrent seulement des fontaines avec des ondulations plus ou moins légères, mais que Guillim, du XVII^e siècle figure déjà des fasces ondées.

On peut conclure de tous les exemples précités :

1° Que la fontaine a été primitivement représentée par une figure ronde, blanche ou argent, traversée horizontalement d'ondulations azurées en nombre indéterminé.

2° Que plus tard, vers la fin du XVI^e siècle, ces ondulations ont pris la forme précise de fasces ondées, mais toujours en nombre indéterminé.

3° Qu'enfin plus tard encore, environ cent ans après, le nombre des fasces-ondées a été fixé à six en tout, pour la pièce normale.

Quand donc M. Aveling dans son « Heraldry ancient and modern », London 1892, dit : « The fountain in early Heraldry was represented » as barry wavy of six — that is, three lines of each tincture » — il y a lieu de bien s'entendre sur la signification relative de ce terme « early ».

Une question peut se poser ici. Est-il mieux de dessiner la fontaine en fascé-ondé, conformément au texte anglais officiel — ou bien de la représenter par une pièce ronde traversée de trois fasces ondées seulement? A la vérité, on trouve dans les armoriaux les deux versions, et beaucoup de dessins et de cachets offrent des fasces plutôt qu'un fascé (accident fréquent du reste dans les représentations d'armoiries à rebattements, des palés, des bandés, des chevronnés, etc.). Cependant, si l'on remonte à l'origine et si l'on prend en considération que, dans une source, les ondulations sont nécessairement en nombre multiple et indéterminé, reflets d'une seule substance homogène, il semble que le fascé-ondé, surtout en nombre, exprime mieux ces diverses conditions essentielles que trois fasces ondées seulement et que les hérauts anglais ont eu raison de choisir, comme type, le fascé-ondé. Ce point ne paraît pas d'ailleurs avoir une grande importance, à condition que l'on se sou-

vienne, en blasonnant, que la pièce ronde entière représente des éléments liquides et ondes.

Mais pourquoi adopter un fascé-ondé de six pièces seulement : « barry wavy of six » ? Théoriquement, il serait mieux d'avoir les ondes en plus grand nombre, comme c'était au XV^e siècle ; mais, pratiquement, cela est difficile ; car lorsqu'il y a plusieurs fontaines dans un écusson, la pièce ronde est petite et ses répartitions deviennent nécessairement peu distinctes ; or l'écu armorié en usage depuis deux siècles est réduit, le plus souvent, à la grandeur d'un cachet ou d'un chaton de bague. C'était différent, autrefois, quand il s'agissait de peindre en grand sur un écu de tournoi, où les détails apparaissaient nettement. Cette circonstance me paraît justifier ce nombre six des fascés ondées : nécessité fait loi, comme dit le proverbe.

Parlons maintenant des émaux. La couleur dominante dans la fontaine était, à l'origine, *le blanc* ou *l'argent* ; tous les témoignages s'accordent sur ce point. Nous avons constaté de plus que la fontaine était placée tantôt sur métal, tantôt sur couleur, et en avons expliqué le pourquoi : elle s'y trouvait « au naturel ».

Sicille, héraut d'Alphonse V, roi d'Arragon, dans son traité *le Blason des Couleurs*, ouvrage curieux, composé vers l'an 1440, s'exprime en ces termes :

« Le second métal est blanc, qui montre couleur, laquelle par figure » représente l'eau, qui est après l'air le plus noble des éléments. Et si » est dit en armoiries argent.

Cette citation correspond bien avec ce que nous venons de lire dans Upton : « Que semper debent esse istius coloris (albi) et picture, » propter illud quod representant aquam fontalem »... et « quia fontes » sunt semper albi coloris ».

Cependant les notions se modifient avec le cours des siècles, et nous constatons que le temps fit subir une vraie transformation aux émaux primitifs de la fontaine ; à mesure qu'on oublia les symboles anciens des couleurs, ce fut le bleu ou azur qui évoqua l'idée de l'eau et fut chargé de mettre la pièce en harmonie avec son nom de fontaine ; si bien que les dessinateurs en vinrent à donner autant et plus de place à l'azur qu'à l'argent ; modification qui altéra profondément le type originel de la figure et constitua une vraie erreur.

N'importe : l'erreur fut bientôt consacrée par les héraldistes et par l'usage ; et, dans les ouvrages modernes, nous voyons partout la fontaine dessinée et peinte suivant la description de Hugh Clark.

Trouve-t-on des variantes d'émaux dans la fontaine ? Oui ; nous en citerons deux exemples ; et le lecteur nous pardonnera de les prendre dans notre propre fonds, n'ayant pas réussi à en découvrir ailleurs.

Il y a en Suisse une famille qui porte la fontaine dans ses armoiries comme pièce unique, ce sont les *Bugnion*, de Lausanne. Leurs armes sont, d'après les documents anciens *d'azur à la fontaine fascée-ondée d'argent et de gueules de huit pièces, bordée du second*. Nous avons ici les ondulations de gueules (au lieu d'azur) probablement pour représenter l'eau mêlée de limon ou de sang. (Pl. fig. 6, 7 et 8).

L'idée d'une eau teinte en rouge n'était pas étrangère à nos contrées au Moyen-Age, puisque nous rencontrons, en plusieurs lieux, les noms de Rogaivue, Rogève (*rubra aqua*), aussi bien qu'Albeuve (*alba aqua*) et Noiraigue (*nigra aqua*). Le cartulaire de l'Abbaye de Haut-Crêt mentionne Pierre de Rubea aqua et Rodolphe son frère, chevaliers, vivant en 1256 (Mém. et Doc. de la Suisse, R. Tome XII, pages 90 et 118).

Une branche cadette de la famille Bugnion a porté : *d'argent à la fontaine fascée-ondée blanc et sinople de dix pièces, le bord de sable*. Ces armes se voient sur un panneau peint, daté du 1^{er} Novembre 1754, qui surmontait, suivant l'usage, dans la salle du Conseil de Lausanne, la place de Benjamin Bugnion. Le casque y est ouvert, grillé, orné de lambrequins de gueules doublés de blanc, et au-dessus flotte la devise : « *In profundo virtus* ».

Ce Benjamin Bugnion, Conseiller des Deux Cents et Châtelain de Cheseaux pour la Seigneurie de Lausanne, était fils d'Antoine Bugnion, Châtelain de l'Evêché et Conseiller des Deux Cents en Bourg,¹⁾ fils lui-même de Samuel Bugnion, Seigneur Conseiller des Soixante et Vingt, en Bourg : ce dernier, fils de Balthazard Bugnion, Seigneur des Deux Cents, en Bourg (*Dominus Ducentum*), auteur commun des deux branches de cette famille par son mariage avec Anthonie de Pont-Vullyamoz, en date du 25 juin 1616. (Sources : Manuels du Conseil, registres de l'état civil, etc.)

Dans les armoiries de la famille Bugnion, nous trouvons toujours la fontaine entourée d'un bord, figure assez semblable aux *viviers*, décrits par Vulson et Palliot (pl. fig. 6, 7 et 8); mais la fontaine est bien différenciée du vivier en ce qu'on voit toujours, dans la première, l'eau agitée et ondulée, comme c'est le cas d'une source naturelle (« *ebullit* » dit Camdemus dans la citation de Bissœus), tandis que le vivier montre une eau parfaitement unie et tranquille.

On remarque que les armes à fontaines, comme celles à viviers, sont souvent parlantes. Il en est de même pour les armoiries Bugnion, qui ne sont autre chose que la représentation du nom, puisqu'on sait que *bugnion* ou *bugnyon* désignait une source ou marais, dans l'ancienne langue romane en usage dans notre pays.

(1) La ville de Lausanne était divisée, militairement et civilement, en cinq bannières ou quartiers : Bourg, la Cité, la Palud, le Pont et St-Laurent. Cette organisation existait déjà en 1381.

*
*
*

Voilà ce que nous avons recueilli concernant la fontaine. Le sujet n'est pas épuisé et d'autres chercheurs viendront compléter ce chapitre de l'héraldique. Nous pensons cependant avoir suffisamment démontré que la fontaine est une pièce bien caractérisée, connue à l'époque de la chevalerie, figure vraiment héraldique dans son origine, son dessin et ses émaux, et qui a sa place marquée à côté des plus antiques du Blason.

Lausanne, 1894.

Charles-Auguste BUGNION.

Nous avons le vif regret d'annoncer la mort de

M. Alexandre DAGUET

ancien professeur à l'Académie de Neuchâtel

Chevalier de l'ordre des Sts-Maurice et Lazare, Officier d'Académie

Membre honoraire de la Société Suisse d'Héraldique

etc., etc.,

survenue à Couvet le 20 Mai dernier. Ce savant historien national était né à Fribourg le 12 Mars 1816.

La mort nous a également enlevé un aimable et savant membre correspondant en la personne de

M. le Baron Gaspard de Breugel Douglas

Membre du Corps équestre de la province de Frise

Membre du Conseil communal de la Ville de la Haye, etc.

décédé à Clère le 7 mai dernier à l'âge de 70 ans.

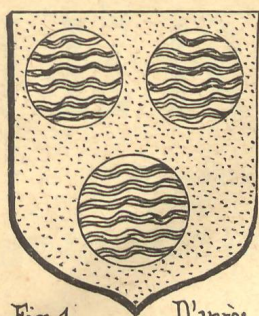


Fig. 1. D'après
Nicolas Upton.



Fig. 2. D'après
Juliane Berners.

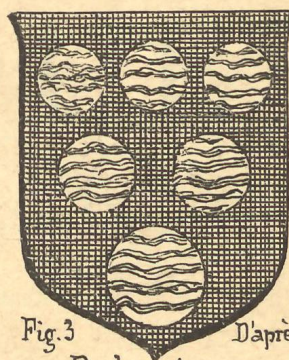


Fig. 3 D'après
Bado Aures.

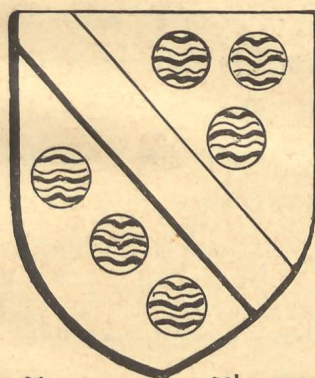


Fig. 4. D'après
John. Guillim.

Le seigneur
de Strouzon
Bazoy.



Fig. 5. D'après
un dessin de 1490.

S ★ B



Fig. 6. Marque
à feu ancienne
aux armes Bugnion.

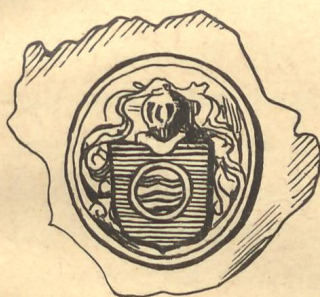


Fig. 7.
Empreinte en cire rouge
au bas du testament
de Timothée Bugnion,
du 9 Janvier 1777.

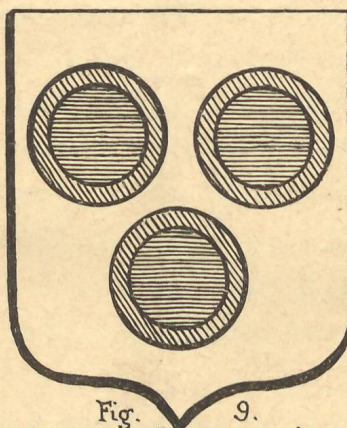


Fig. 9.
De Viviers la Branansière,
Vulson, édition in-fol. de 1669.
Ch. 29, page 327:
"D'argent à trois viviers,
ou réservoirs ronds remplis d'eau azurée,
les bords de sinople."



Fig. 8.
Gravure sur un
plateau en argent,
du XVIII^e siècle,
aux armoiries Bugnion.